



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

LE CADRE GÉNÉRAL DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La Communauté de Communes a fait le choix du passage au Compte financier unique (CFU) dès l'exercice 2024.

Le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur et le comptable public établissent conjointement un compte financier unique. Ce compte financier unique est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

D'un point de vue comptable, le compte financier unique se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la Communauté de Communes. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par l'EPCI, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par l'EPCI.

La section d'investissement présente les opérations d'investissements nouvelles ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de l'EPCI, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la Communauté de Communes.

Le budget principal retrace les opérations financières de la Communauté de Communes elle-même et remplit les fonctions énoncées.

Le budget annexe, distinct du budget principal, permet d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. La Communauté de communes compte 3 budgets annexes :

- Budget annexe « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »
- Budget annexe « Assainissement non collectif »
- Budget annexe « zone d'activité »

DONNÉES RELATIVES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTBOZON ET DU CHANOIS

Population INSEE	6 885
Population DGF	7 156
Potentiel financier agrégé	4 152 375
Potentiel financier agrégé par habitant de l'EI	580,26
Potentiel fiscal/hab moyen des communes de l'EI	501,23
Potentiel financier/hab moyen des communes de l'EI	589,80
Revenu/hab moyen de l'EI	14 835,73
Effort fiscal agrégé (EFA)	0,917049
Indice synthétique de prélèvement de l'EI	0
Indice synthétique de reversement de l'EI	1,149363
Coefficient d'Intégration Fiscale	0,722922

CONTEXTE ANNÉE 2025

Le Compte financier unique (CFU) confirme l'amélioration de la santé financière de la Communauté de Communes, grâce à une progression des dépenses maîtrisée (+0.98 %) et la quasi-stabilité des recettes (+0.19%) de fonctionnement. On constate par ailleurs des résultats positifs sur l'ensemble des budgets et une capacité d'autofinancement qui se maintient malgré la poursuite de l'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires.

Pour notre Communauté de Communes :

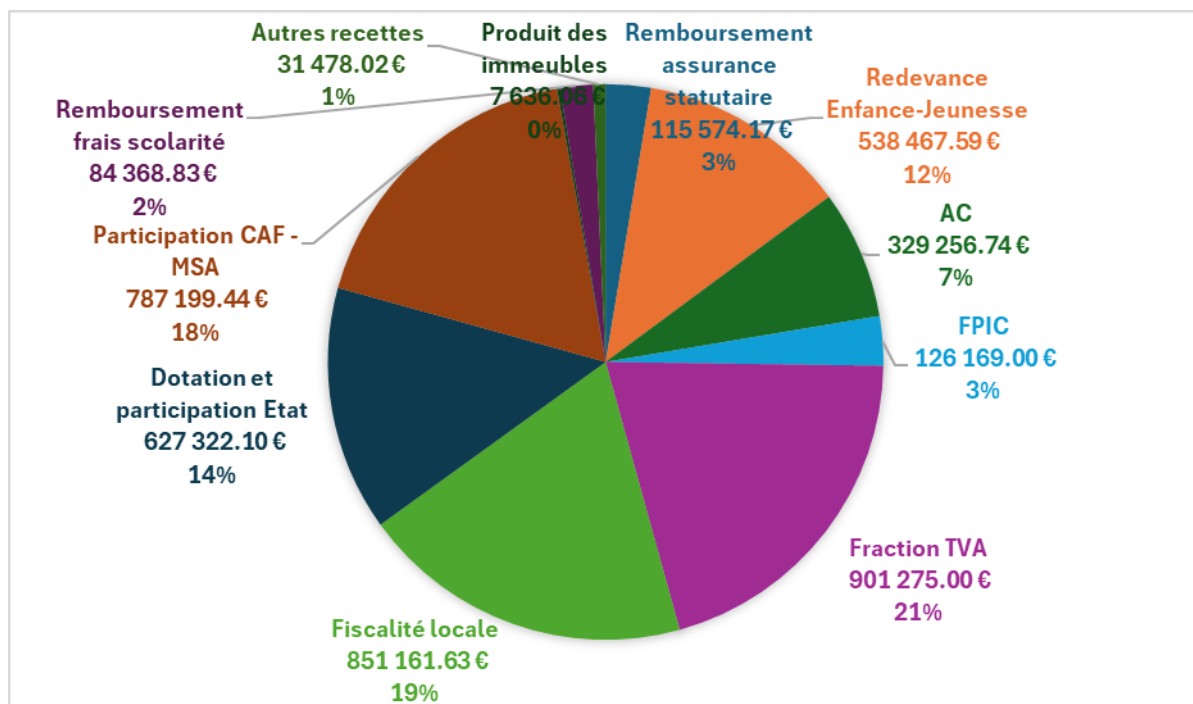
Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (prestations petite enfance, enfance, jeunesse...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État et à diverses subventions.

Les dotations de l'État se sont élevées à 391 393 € soit une légère hausse (+643€) par rapport à l'année précédente.

Le montant des attributions de compensations versées par les communes représente 329 256.72 € (stable depuis 2022)

Les redevances en matière d'enfance-jeunesse (part famille) s'élèvent à 538 467.59 € (+2.07%). Les aides de la CAF et de la MSA s'élèvent à 787 199.44 € -1.88 %).

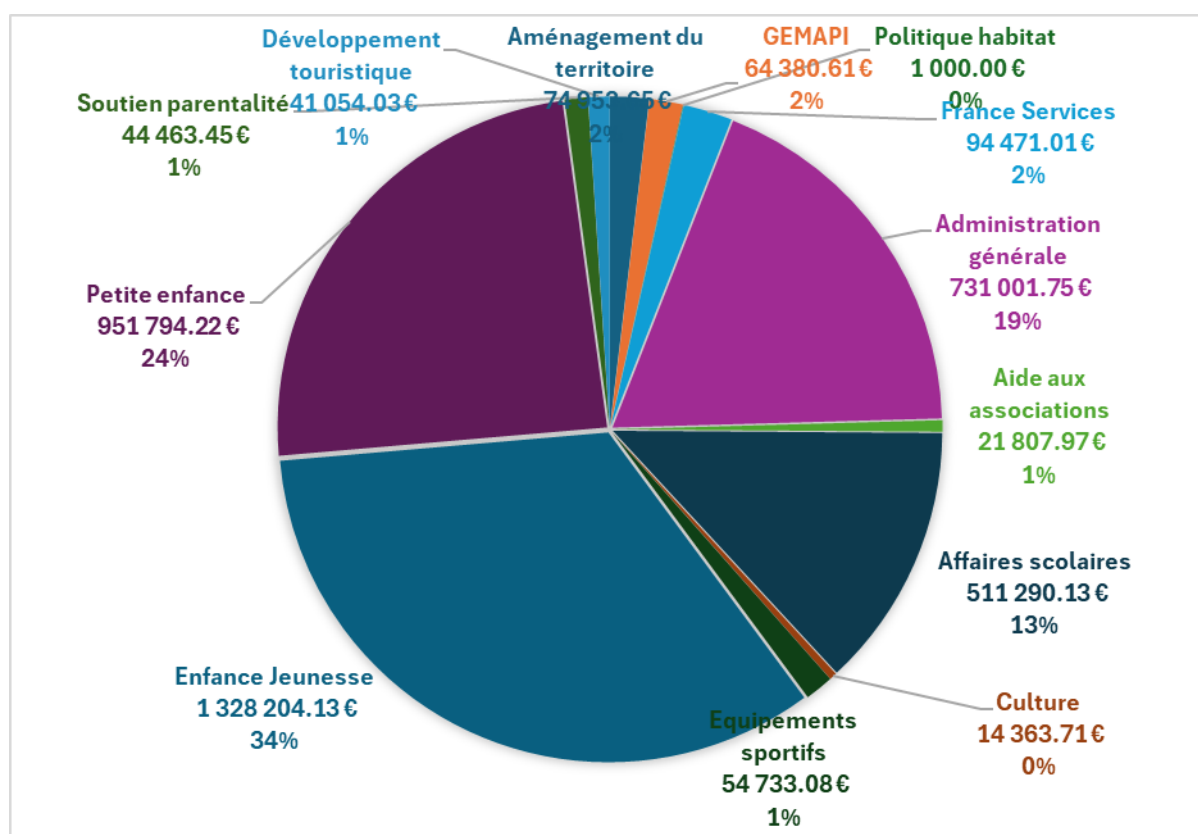
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 424 438.35 € en 2025 (en hausse de 2.34 %).



Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux attributions de compensations versées aux communes, aux salaires du personnel intercommunal, à l'entretien et à la consommation des bâtiments communautaires, aux achats de matières premières et de fournitures, aux prestations de services effectuées, aux subventions versées aux associations et aux intérêts des emprunts à payer.

En 2025, les charges de personnel se sont élevées à 2 556 235.15 € soit 63.9 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté 3 999 077.05 euros en 2025 (en hausse de 2.99 %).



ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025

Catégorie	Statut	Nombre emploi permanent pourvus	Nombre ETP
A	Fonctionnaires (titulaires + stagiaires)	5	5
	Contractuels (hors remplacements)	2	2
B	Fonctionnaires (titulaires + stagiaires)	9	8.60
	Contractuels (hors remplacements)	1	1
C	Fonctionnaires (titulaires + stagiaires)	36	30.02
	Contractuels (hors remplacements)	14	9.42
Total Emploi Permanent		67	56.04
Emploi Non Permanent		4	2.45
TOTAL		71	58.49
<i>Pour mémoire au 31/12/2024</i>		<i>70</i>	<i>58.04</i>

La différence entre les ETP sur poste permanent et ETP rémunéré s'explique par la nécessité de remplacer les agents travaillant dans les structure petite enfance et enfance en cas d'absence (maladie, maternité, formation...)

LA FISCALITÉ

TAUX VOTÉS EN 2024 :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 22.37 %
- Taxe foncière sur le foncier bâti : 6.01 %
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : 14.80 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.18 %

RECETTES FISCALES ET CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT :

RECETTES FISCALES ET CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT

Produits notifiés		2021	2022	2023	2024	2025
Impôts économiques	part des impôts économiques	11%	12%	8%	9%	9%
	CFE	115 989.00 €	125 823.00 €	144 070.00 €	164 294.00 €	170 716.00 €
	CVAE	94 713.00 €	105 336.00 €			
	IFER	46 218.00 €	53 920.00 €	67 513.00 €	72 370.00 €	73 675.00 €
Impôts ménages	part des impôts ménages	18%	18%	19%	20%	19%
	TH	67 382.00 €	65 489.00 €	88 044.00 €	88 309.00 €	72 128.00 €
	FB	260 755.00 €	271 983.00 €	313 980.00 €	335 166.00 €	345 344.00 €
	FNB	72 585.00 €	75 087.00 €	86 043.00 €	90 412.00 €	80 928.00 €
GEMAPI	TAFNB	9 167.00 €	9 731.00 €	10 344.00 €	10 596.00 €	11 135.00 €
	part GEMAPI	0%	2%	2%	2%	2%
Concours de l'état		- €	42 710.00 €	42 710.00 €	53 433.00 €	55 751.00 €
	Part Concours de l'Etat	53%	53%	53%	51%	52%
	DGF interco	353 811.00 €	353 113.00 €	353 412.00 €	354 908.00 €	356 853.00 €
	DGF compensation Groupement	37 480.00 €	36 658.00 €	36 445.00 €	35 842.00 €	34 540.00 €
	Alloc. compensatrices TH, TFB, TFNB, CFE	- €	- €	- €	- €	
	Alloc. compensatrices "établissements industriels"	75 601.00 €	78 183.00 €	83 280.00 €	72 582.00 €	78 719.00 €
	Alloc. compensatrices exonération fiscalité locale	9 514.00 €	9 309.00 €	12 018.00 €	11 869.00 €	10 205.00 €
	Fraction TVA TH	708 460.00 €	755 214.00 €	783 031.00 €	784 903.00 €	784 903.00 €
Péréquation	Fraction TVA CVAE			108 835.00 €	109 339.00 €	113 977.00 €
	Part péréquation	2%	1%	6%	6%	6%
	FPIC			134 367.00 €	131 640.00 €	126 169.00 €
Attribution compensation	Fond dépt. De péréquation de la taxe prof.	41 465.95 €	25 137.83 €	26 723.05 €	29 132.69 €	24 445.77 €
	part AC	16%	14%	13%	12%	12%
	AC reçue	356 639.91 €	329 256.76 €	329 256.72 €	329 256.72 €	329 256.72 €
TOTAL		2 249 780.86 €	2 336 950.59 €	2 620 071.77 €	2 674 052.41 €	2 668 745.49 €

PRESENTATION PAR CHAPITRE

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	903 490,64	855 337,23	268,90	855 606,13	94,70	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 562 354,00	2 556 235,15	0,00	2 556 235,15	99,76	0,00
014	Atténuations de produits	195 933,50	193 200,08	0,00	193 200,08	98,60	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	268 920,57	257 929,23	0,00	257 929,23	95,91	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 930 698,71	3 862 701,69	268,90	3 862 970,59	98,28	0,00
66	Charges financières	135 000,00	117 930,58	16 030,83	133 961,41	99,23	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	145,05	0,00	145,05	14,50	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 068 698,71	3 982 777,32	16 299,73	3 999 077,05	98,29	0,00
023	Virement à la section d'investissement	355 981,80					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	347 450,00	345 605,75	0,00	345 605,75	99,47	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		703 431,80	345 605,75	0,00	345 605,75	49,13	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 772 130,51	4 328 383,07	16 299,73	4 344 682,80	91,04	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 772 130,51	4 328 383,07	16 299,73	4 344 682,80		0,00

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	121 800,00	127 042,17	4 193,77	131 235,94	107,75	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 518,83	632 360,34	0,00	632 360,34	102,57	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 354 305,00	1 356 700,74	0,00	1 356 700,74	100,18	0,00
731	Fiscalité locale	831 498,00	851 161,63	0,00	851 161,63	102,36	0,00
74	Dotations et participations	1 391 802,96	1 418 133,54	20 336,00	1 438 469,54	103,35	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 900,00	13 184,02	0,00	13 184,02	166,89	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 323 824,79	4 398 582,44	24 529,77	4 423 112,21	102,30	0,00
76	Produits financiers	0,00	543,27	0,00	543,27	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	782,00	782,87	0,00	782,87	100,11	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		4 326 606,79	4 399 908,58	24 529,77	4 424 438,35	102,26	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	117 560,00	114 558,82	0,00	114 558,82	97,45	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		117 560,00	114 558,82	0,00	114 558,82	97,45	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		4 444 166,79	4 514 467,40	24 529,77	4 538 997,17	102,13	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		327 963,72					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 772 130,51	4 514 467,40	24 529,77	4 538 997,17		0,00

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

LES PRINCIPALES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2025 :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Deux dossiers finalisés- subventions versées : 20 671 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi - Études environnementales : 7 457.40 €

Zonages d'assainissement des Communes d'Ormenans et de La Demie : 10 65.65 €

Sentiers Contes et Légendes : 10 485.83 €

ENFANCE-JEUNESSE

Logiciel INOE Petite enfance : 13 588.20 €

Pôle de Loulans (solde MOE et rénovation façades) : 30 431.03 €

Pôle d'Authoison (rénovation façades) : 16 849.69 €

Réhabilitation et extension de la crèche de Vellefaux : 67 079.09 €

Réfection toiture Pôle éducatif Vellefaux : 74 533.38 €

Équipements et mobiliers Périscolaires : 11 831.08 €

AFFAIRES SCOLAIRES

Matériels informatiques : 5 341 .20 €

Mobiliers scolaires et autres équipements : 6 806.44 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase et stades Larians-Munans (rénovation éclairage, main courante, buts, grosse réparation sur chaudière, chasse d'eau WC suspendu) : 136 842.65 €

AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Réfection bardage siège CCPMC : 7 938 €

Véhicule Trafic : 35 568 €

Matériels informatiques des services : 5 812.80 €

LES PRINCIPALES RECETTES EN 2025 :

LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Rénovation toit pôle éducatif Authoison :

- DETR (périscolaire) : 16 797.82 €
- DETR (école) : 1 004.56 €
- Département 70 : 4 991 €

Rénovation toit pôle éducatif Loulans :

- DETR (école) : 74 590.59 €
- DETR (périscolaire) : 18 511.93 €
- Département 70 : 76 863 €

Terrain de football – Rénovation éclairage et Mise aux normes Buts et main courante :

- Département 3 525 €
- FFF : 10 000 €

Autres (Enfance-Jeunesse)

CAF Haute-Saône :

- Logiciel INOE : 9 580.80 €

FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (FCTVA)

La Communauté de Communes s'est vu appliquer la réforme d'automatisation du FCTVA au 1er janvier 2021.

Cette réforme consiste à mettre en place une procédure informatisée permettant un calcul automatique du FCTVA, à partir des imputations comptables des dépenses des collectivités locales.

Montant FCTVA perçu : 89 820.43 €



PRÉSENTATION PAR CHAPITRE

DÉPENSES

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 427,60	34 521,25	35,07	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	27 905,00	20 671,00	74,08	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 547 777,75	456 041,93	29,46	90 339,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 415,96	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 717 526,31	511 234,18	29,77	90 339,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	292 468,05	292 468,05	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	292 468,05	292 468,05	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 009 994,36	803 702,23	39,99	90 339,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	117 560,00	114 558,82	97,45	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	117 560,00	114 558,82	97,45	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	2 127 554,36	918 261,05	43,16	90 339,42
	001 Solde d'exécution négatif reporté	118 565,37			
	Total des dépenses de la section d'investissement	2 246 119,73	918 261,05		90 339,42

RECETTES

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 093 091,83	215 864,71	19,75	170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	449 596,10	289 820,43	64,46	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 542 687,93	505 685,14	32,78	170 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	355 981,80			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	347 450,00	345 605,75	99,47	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre en investissement	703 431,80	345 605,75	49,13	0,00
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	2 246 119,73	851 290,89	37,90	170 000,00
	001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
	Total des recettes de la section d'investissement	2 246 119,73	851 290,89		170 000,00

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Extrait I-B2

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 246 119,73	4 444 166,79	6 690 286,52
	Recettes réalisées (1)	B	851 290,89	4 538 997,17	5 390 288,06
	Restes à réaliser	C	170 000,00	0,00	170 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 127 554,36	4 772 130,51	6 899 684,87
	Dépenses réalisées (1)	E	918 261,05	4 344 682,80	5 262 943,85
	Restes à réaliser	F	90 339,42	0,00	90 339,42
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-66 970,16	194 314,37	127 344,21
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-118 565,37	327 963,72	209 398,35
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-185 535,53	522 278,09	336 742,56
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	79 660,58	0,00	79 660,58
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-105 874,95	522 278,09	416 403,14

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



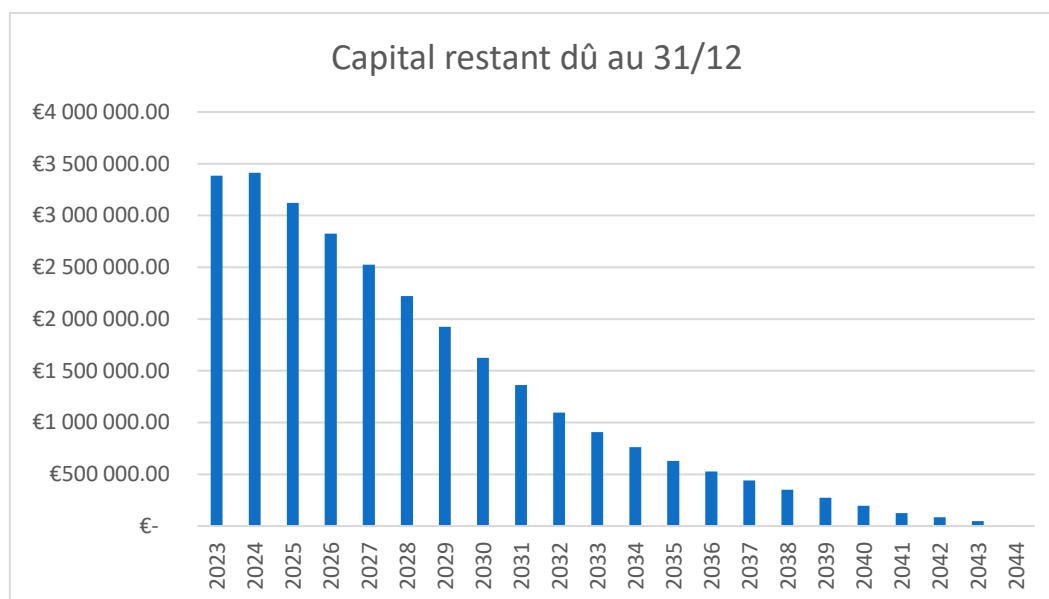
LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS :

	2025	Pour mémoire 2024
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	580.84 €	567.09 € /hab
2. Recettes réelles de fonctionnement/population	642.62 €	631.60 € /hab
3. Dépenses d'équipement brut/population	71.25	144.22 € /hab
4. Encours de la dette/population	453.19	494.76 € /hab
5. Dotation globale de fonctionnement/population	56.85 €	57.12 €
6. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	63.92 %	63.52 %
7. Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement (marge d'autofinancement courant)	97 %	96 %
8. Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement	11 %	23 %
9. Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	70.52	79 %
10. Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	10 %	10 %

ENDETTEMENT

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'ÉTAT DE L'ENDETTEMENT SUR 20 ANS :



BUDGET ZA – VAY DU SOLEIL

Vente de 3 431 m²

Reste à vendre (à la carte) : 34 068 m²

Coût de production : 12.32 €/m²

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	966 466,81	904 542,61	1 871 009,42
	Recettes réalisées (1)	B	551 198,89	544 813,62	1 096 012,51
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	601 198,89	1 016 466,81	1 617 665,70
	Dépenses réalisées (1)	E	509 503,62	551 258,89	1 060 762,51
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	41 695,27	-6 445,27	35 250,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-365 267,92	111 924,20	-253 343,72
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-323 572,65	105 478,93	-218 093,72
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-323 572,65	105 478,93	-218 093,72

BUDGET ORDURES MENAGERES

Première année où la collecte est gérée par le SCODEM des 2 rivières dans son intégralité

	Contribution	Redevances
SCODEM 2 rivières	639 960.76 €	592 654.58 €
SICTOM Val de Saône (reliquat dernier trimestre 2024 et régularisation titres antérieurs)	6 343.58 €	43 332.47 €

Admissions en non-valeur et créances éteintes : 5 489.15 €

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	648 995,81	648 995,81
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	642 112,30	642 112,30
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	664 221,03	664 221,03
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	657 137,29	657 137,29
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-15 024,99	-15 024,99
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	15 225,22	15 225,22
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	200,23	200,23
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	200,23	200,23

BUDGET SPANC

Activités du service en 2025 :

- 7 Études de conception
- 5 Contrôles de bonne exécution
- 15 contrôles avant-vente

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	15 500,00	15 500,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	3 818,00	3 818,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	16 408,30	16 408,30
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	4 818,07	4 818,07
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-1 000,07	-1 000,07
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	908,30	908,30
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	-91,77	-91,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	-91,77	-91,77

RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Résultat consolidé 2025			
	dépenses	recettes	soldes
Fonctionnement	5 557 897.05 €	5 729 741.09 €	171 844.04 €
Investissement	1 427 764.67 €	1 402 489.78 €	- 25 274.89 €
Total des 2 sections	6 985 661.72 €	7 132 230.87 €	
Report résultat N-1	dépenses	recettes	soldes
Fonctionnement	- €	456 021.44 €	627 865.48 €
Investissement	- 246 702.55 €	- €	- 271 977.44 €
Calcul du besoin global de financement en investissement			
Restes à réaliser dépenses	90 339.42 €		
Restes à réaliser recettes		170 000.00 €	
		excédent	79 660.58 €
Reprise déficit investissement de l'année			- 192 316.86 €
Besoin de financement global		excédent	- €
RESULTAT GLOBAL 2025 AVEC FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Excédent de fonctionnement			627 865.48 €
Déficit investissement			- 192 316.86 €
Résultat global 2025	(excédentaire)		435 548.62 €